COMMUNE DE WUENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WUENHEIM DE LA SEANCE DU 26 septembre 2022

Sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20h00.

Présents : M. Roland MARTIN, Mmes Valérie GLAENTZLIN, Sabine JUD, M. Christophe SCHALLER, MM Gabriel GROSS, Florian FOURQUEMIN, Mmes Nathalie SCHWENDENMANN, Véronique ZIMMERMANN, Céline ARNOLD et M. Yvan SCHERRER.

Absents excusés et non représentés : M. Thomas BILLING

Ont donné procuration : M. Jean-Marc WEBER à M. Roland MARTIN
M. Arnaud MASSART à M. Florian FOURQUEMIN
Mme Nadia SOLE à Mme Nathalie SCHWENDENMANN

Secrétaires de séance : Mme Sabine JUD, Adjointe et Mme Muriel COUTURIER, Secrétaire de Mairie.

.....

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11/07/2022 et du 05/09/22
2. DM N°3
3. GERPLAN programme 2023
4. CCRG : Rapport d'activités 2021
5. Local multiservices
6. Palmarès 2022 des maisons fleuries
7. Divers

M. le Maire fait part de la lettre de remerciements émanant de Mme Marthe Restle pour ses 90 ans et de M. Jean-Jacques Acker pour ses 80 ans.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire propose de désigner Madame Sabine JUD en tant que secrétaire de séance, assistée de Mme Muriel COUTURIER, Secrétaire de mairie, en tant que secrétaire auxiliaire.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité dont trois procurations (MM. Weber, Massart et Mme Sole), la nomination de Mme Sabine JUD, Adjointe au Maire, et Mme Muriel Couturier, Secrétaire de Mairie.

1° / POINT : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11/07/2022 ET DU 05/09/2022 :

Le Procès-Verbal de la séance du 11/07/2022 et du 05/09/2022 est approuvé à l'unanimité, dont trois procurations (MM. Weber, Massart et Mme Sole)

2° / POINT : BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil qu'une décision modificative N°3 au BUDGET COMMUNE doit avoir lieu.
La commune ayant trop amortie sur exercice antérieur, il convient de prévoir dans ce budget les écritures comptables en ce sens. Le tableau ci-après retrace la modification, à savoir :

	Dépenses	Recettes	Montant
INVESTISSEMENT	2802 (chap 040)	021	1 442.82 €
FONCTIONNEMENT	023	7811 (chap 042)	1 442.82 €

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal dont trois procurations (MM. Weber, Massart et Mme Sole).

3° / POINT : GERPLAN PROGRAMME 2023

Le GERPLAN est un outil intercommunal au service d'un développement plus durable mis en place par la communauté européenne d'Alsace (CEA). A l'échelle de la Communauté de Communes, depuis 2010, le GERPLAN soutient des actions portées par ses acteurs publics,

notamment ses communes, mais également des agriculteurs ou des associations dans quatre thématiques, à savoir :
-La préservation du patrimoine naturel et de la ressource en eau (ex. préserver un réseau de microsites naturels à l'échelle de la CCRG, promouvoir les haies vives, des jardins et des potagers respectueux de l'environnement et des paysages)
-La sauvegarde et la valorisation des paysages identitaires (ex. préserver et valoriser les vergers traditionnels, restaurer les murets en pierre sèche)
-Le renforcement de la place de l'agriculture dans la CCRG (ex. développer les circuits-courts et promouvoir/valoriser des produits agricoles locaux, préserver les terres agricoles)
-La sensibilisation à l'environnement, à l'agriculture et aux paysages.

Par lettre en date du 24/06/2022, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) lance un appel à projets dans le cadre du GERPLAN.

- La création de haies vives et la plantation d'arbres fruitiers qui va servir à agrandir le verger, entre dans le dispositif.

Cette réalisation a été chiffrée à 1 543€ HT

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	montant	**taux**
Commune de Wuenheim	925.80	60%
Collectivité européenne d'Alsace	617.20	40%

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité, dont trois procurations (MM. Weber, Massart et Mme Sole) :
- Approuve le programme d'actions GERPLAN PROGRAMME 2023 sur le ban communal ;
- Sollicite la Collectivité Européenne d'Alsace pour sa participation financière aux projets ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte nécessaire à cet effet.

4° / POINT : CCRG : RAPPORT D'ACTIVITES 2021

L'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales fait l'obligation au président d'un EPCI d'adresser chaque année avant le 30 septembre au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.
Ce rapport doit faire l'objet d'une communication en séance publique du conseil municipal, au cours de laquelle les conseillers de la commune au conseil de communauté sont entendus.

L'édition relative à l'exercice 2021 reproduit les éléments statistiques liés à la gestion des services, les rapports relatifs à la gestion :
- du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés
- du service public d'assainissement
- du service public de fourniture d'eau potable
- des activités générales de la CCRG.

Le Conseil Municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire prend acte du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller.

5° / POINT : LOCAL MULTISERVICES

A / - CONVENTION DE PARTENARIAT QUADRIPARTITE ENTRE LE COMMERÇANT BOULANGER « DE BON MATIN », L'ASSOCIATION LE LIEN LOCAL, L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ALSACE (EPF) ET LA COMMUNE DE WUENHEIM
- BAIL COMMERCIAL DEROGATOIRE ENTRE LE COMMERÇANT BOULANGER « DE BON MATIN », L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ALSACE (EPF) ET LA COMMUNE DE WUENHEIM

Suite au désistement de la boulangerie « Au Goût Authentique », représentée par son gérant, Monsieur Ludovic PAWLIKOWSKI, la commune de Wuenheim s'est réservé le droit de faire appel à un autre porteur de projet pour la partie commerciale. Voir DCM du 11 juillet 2022.
La Commune de Wuenheim a retenu la candidature de Madame Sophie PROBST et Monsieur Guillaume BRETA gérant de la **Boulangerie « De Bon Matin »**, 33 rue d'Or – 68500 BERRWILLER, pour le projet commercial d'une installation d'une boulangerie salon de thé dans le local, sis 86 rue Principal à Wuenheim.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une convention de partenariat quadripartite entre le commerçant boulanger « De Bon Matin », l'association Le Lien Local, l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF) et la Commune de Wuenheim, a été signée le 26 août 2022.

- Un bail commercial dérogatoire soumis à l'application des dispositions de l'article L. 145-5 du Code de Commerce a été conclu avec la Commune de Wuenheim, l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF) et le commerçant boulanger « De Bon Matin », pour une durée d'un an et prendra effet à compter du 30 août 2022 au 31 août 2023.
Cette durée ne sera susceptible d'aucune reconduction automatique. Il pourra toutefois être renouvelé d'un commun accord entre les parties, une ou plusieurs fois, dans la limite d'une durée maximale de trois années à compter de sa date de prise d'effet initiale.
Le bail est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de cent cinquante euros HT (150 €) net de charges.

Après avoir entendu M. le Maire, le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal dont trois procurations (MM. Weber, Massart et Mme Sole).

B / MATERIEL DIVERS

La commune a réhabilité l'ancien local du Crédit Mutuel, devenu local multiservices, situé au rez-de-chaussée du 86 rue Principale afin de permettre, entre autres, les activités de l'association Le Lien Local.

Pour le bon fonctionnement de ce local multiservices, il y a lieu d'acquérir du matériel divers à destination de l'association.

MATERIEL DIVERS :
- DARTY : Colmar : 690 € HT
- METRO : Colmar : 820 € HT

M. Yvan Scherrer et Mme Céline Arnold, conseillers intéressés à l'affaire évoquée ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité dont trois procurations (MM. Weber, Massart et Mme Sole).
- décide l'acquisition de ce matériel.
- retient et approuve les devis pour un montant de : 1 510€ HT
- dit que les crédits sont prévus au budget primitif 2022, chapitre 21 « Immobilisations corporelles »

6° / POINT : PALMARES 2022 DES MAISONS FLEURIES :

Cette année, le jury du concours des maisons fleuries a évalué, à bicyclette, les efforts des habitants en matière de fleurissement. M. l'Adjoint Schaller donne lecture du palmarès 2022 des maisons fleuries :

1. M. et Mme ROBISCHUNG Antoine – 8 rue du Réservoir..... 17,25 points

2 M. et Mme SIFFERT François – 6 rue du Vignoble..... 16,50 points

3. M. et Mme MONAMI Louis – 7A rue de la Fonderie ..... 15,50 points

4. M. et Mme MOSCHENROSS François – 3A rue du Ruisseau ..... 15,00 points

5. M. et Mme HORNY Noël – 6 rue des Jardins..... 14,75 points
) ex-æquo
5. M. et Mme ZEYER Pierre – 10 rue du Ruisseau ..... 14,75 points
) ex-æquo
5. M. et Mme POIGNANT Bruneau – 4 rue du Gazon..... 14,75 points

8. M. et Mme GERBER Patrick – 152 rue Principale..... 14,00 points

9. M. et Mme COLLIN Frédéric – 12 rue Saint-Gilles..... 13,63 points

10. M. et Mme COUTY Robert – 8 rue du Ruisseau..... 13,50 points

M. le Maire et M. Schaller adressent leurs félicitations et leurs remerciements à l'ensemble des lauréats ainsi qu'à tous les habitants du village qui s'investissent chaque année dans le fleurissement de leur propriété et aux membres du jury venant de communes alentours.

7° / DIVERS

1°/ Bilan d'activités de la Brigade Verte du 01/07/2022 au 31/08/2022 : 32 passages et/ou interventions sur le ban communal.

La séance est close à 20h30.

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la COMMUNE de WUENHEIM
de la séance du 26 septembre 2022

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11/07/2022 et du 05/09/22
2. DM N°3
3. GERPLAN programme 2023
4. CCRG : Rapport d'activités 2021
5. Local multiservices
6. Palmarès 2022 des maisons fleuries
7. Divers

Nom et Prénom	Qualité	Signature
MARTIN Roland	Maire	
JUD Sabine	Adjointe	
COUTURIER Muriel	Secrétaire de Mairie	